

## **Elaboration d'un règlement d'organisation**

Dès que la décision de principe positive a été prise, les autorités s'occupent de rédiger le règlement d'organisation de la nouvelle commune.

*L'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire propose des règlements-type d'organisation pour les fusions par [combinaison](#) et les fusions par [absorption](#).*